

DATE DE CONVOCATION : 29 Octobre 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGER - MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - G. MICHELY - JP DESLIAS - JF CESSAC - K. PERROIS - S. BROUILLET - W. BOURGEAU - A. DUBRUN - H. ROSARIO - S. RAYNAUD - P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU - F. GUIRAO donne pouvoir à M. VILLEGER - E. CLEMENTEL donne pouvoir à B. LAFAYE - S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON - C. NANGLARD donne pouvoir à S. RAYNAUD - C. RAFIN donne pouvoir à K. PERROIS

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: K. GAI - P. ORMECHE - E. PISANI - F. GUIRAO - E. CLEMENTEL - S. DELIMOGEES - C. NANGLARD - C. RAFIN.

SECRETAIRE DE SÉANCE : H. ROSARIO

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 4-2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'adoption du Budget Primitif de l'exercice 2020 par délibération n° 2020-24 du Conseil Municipal du 26 février 2020,

VU l'adoption de la décision modificative n° 1 par délibération n° 2020-46 du Conseil Municipal du 10 juin 2020,

VU l'adoption de la décision modificative n° 2 par délibération n° 2020-77 du Conseil Municipal du 2 septembre 2020,

VU l'adoption de la décision modificative n° 3 par délibération n° 2020-90 du Conseil Municipal du 30 septembre 2020,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les ajustements nécessaires suite à la réalisation d'un point sur l'exécution budgétaire,

Il en est donné lecture et commenté :

Article	Opération	Désignation	Montant
INVESTISSEMENT - Dépenses			
1341	109	Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	48 840.75 €
			48 840.75 €

INVESTISSEMENT - Recettes			
1331	109	Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	48 840.75 €
1331	109	Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	113 961.75 €
1341	109	Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	- 113 961.75 €
			48 840.75 €

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité décide : **PAR 26 VOIX POUR**

- ✓ d'adopter les modifications de crédits présentés sous la décision modificative n° 4,
- ✓ de charger Monsieur le Maire de transmettre au Comptable Public la présente délibération pour sa prise en charge.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE